

**Mon beau frère m' a demandé de savoir s'il existait un classement des monuments nationaux cad une liste de l'ensemble de ces monuments. Par exemple : 1 – Tout Eiffel
2 – Château Versailles
3 – Mont Saint Michel Merci de votre aide**

Réponse apportée le **03/19/2010** par PARIS Bpi – Actualité, Art moderne, Art contemporain, Presse

Bonjour,

Les monuments nationaux sont les monuments historiques qui, appartenant à l'Etat ou non, sont classés ou inscrits sur la liste supplémentaire d'inventaire. Ils ont été définis par la loi du 31 décembre 1913 comme ceux « dont la conservation présente, au point de vue de l'histoire ou de l'art, un intérêt public ».

Le ministère de la Culture publie sur son site internet la liste des musées et monuments nationaux, classés par région. Si le château de Versailles et l'abbaye du Mont-Saint-Michel y figurent, ce n'est pas le cas de la Tour Eiffel !

Voici le lien :
http://www.culture.gouv.fr/culture/regions/regions_grat.htm

Si vous recherchez un classement touristique, selon les chiffres de fréquentation, vous trouverez ici quelques

chiffres du ministère (datant de 2003)
http://www2.culture.gouv.fr/deps/mini_chiff_03/fr/musee.htm.
La page « Tourisme en France » de Wikipedia présente quant à elle le Palmarès 2006 des sites les plus fréquentés (incluant monuments, musées, parcs d'attraction et manifestations.)

Si vous cherchez d'autres informations sur le patrimoine, vous pouvez consulter la base Mérimée du ministère de la Culture.
<http://www.culture.gouv.fr/culture/inventai/patrimoine/>>

Cordialement,

Eurêkoi – Bpi (Bibliothèque publique d'information)
<http://www.bpi.fr>
www.eurekoi.org